

Fonompé Djilla et Mama Djilla

La mort et les rites funéraires en milieu Jɔ

Peuple «samogho» du Mali et du Burkina Faso



Société Internationale de Linguistique

Fonompé Djilla et Mama Djilla

**La mort et les rites
funéraires
en milieu Jɔ**

Peuple «samogho» du Mali et du Burkina Faso

Publication préliminaire – version 2; mars 2006

© Société Internationale de Linguistique

B.P. 75 Sikasso

République du Mali

03/2006



TABLE DES MATIERES

1	INTRODUCTION.....	2
2	COMPOSITION DE L'HOMME.....	3
2.1	UNE AME OU UN SOUFFLE DE VIE (<i>NINI</i>).....	3
2.2	UNE OMBRE (<i>MININ</i>)	3
2.3	UN CORPS PHYSIQUE (<i>FIRI</i>)	3
2.4	UN ESPRIT OU ANGE BIEN FAISANT (<i>MELIKEN</i>).....	4
3	LA MORT.....	4
3.1	DEFINITION DE LA VIE ET DE LA MORT.....	4
3.2	LES VILLAGES DES MORTS	5
3.3	SIGNES DE LA MORT	6
3.4	LES CAUSES DE LA MORT	8
3.5	COMMENT AIDE-T-ON LE MALADE A BIEN MOURIR?	10
3.6	LES TYPES DE CORPS	10
3.7	QUELS SONT LES EUPHEMISMES POUR LA MORT?	11
4	LES RITES FUNERAIRES	12
4.1	COMMENT LA MORT D'UNE PERSONNE EST-ELLE ANNONCEE?	12
4.2	LES OBSEQUES (<i>BENNUNIN</i>).....	13
4.3	ESPACEMENT DE LA MORT.....	24
4.4	LES FUNERAILLES (<i>BENFURU</i>).....	24
5	CONCLUSION.....	34
6	BIBLIOGRAPHIES.....	36

1 Introduction

Le peuple Jɔ est une ethnie qui fait partie du groupe «Samogho.» Le nom Samogho, tiré de la langue Bambara, signifie des cultivateurs et ne devrait pas être utilisé pour désigner le nom d'une ethnie mais quand même c'est ce nom que les gouvernements malien et burkinabé utilisent pour se référer à plusieurs ethnies au Mali et au Burkina Faso parmi lesquels figurent les D(z)uun, les Banka et les Jɔ. On peut dénombrer les Jɔ entre 10,000 et 15,000 personnes et ils se trouvent dans les collines à cheval de la frontière du Mali et du Burkina Faso, à mi-distance entre la ville de Sikasso et la frontière du Mali et la Côte-d'Ivoire.

Le système familial de la société Jɔ est patrilinéaire et patrilocal. Une seule famille peut être étendue aux nombres de plus de cent personnes. L'autorité de cette grande famille reste toujours au chef de la famille qui est l'homme le plus âgé. Le chef a la responsabilité de trouver le conjoint de ses enfants, il garde aussi tous les objets occultes de la famille en tant que transmetteur avec les ancêtres. Tous les biens de la famille appartiennent au chef, ainsi le chef a le droit d'en disposer.

Les Jɔ sont des cultivateurs, donc leur vie dépend du rythme des saisons: saison pluvieuse ou saison sèche. Pendant la saison de pluie, tous les membres de la famille se consacrent aux travaux champêtres, mais pendant la saison sèche, les gens s'occupent des récoltes ainsi que des travaux domestiques. La saison sèche est la période d'organiser de grandes fêtes comme le mariage ou les funérailles etc.

La tâche de l'homme est d'abord de s'occuper des travaux champêtres (il défriche et laboure le champ). Pour les travaux du désherbage, de la semence, de la récolte, il peut se faire aider par sa femme. Puis, il est aussi responsable du sacrifice offert aux génies de la brousse pour la paix et une bonne récolte. Il s'occupe aussi de la construction des maisons et des greniers pour sa famille. Il prend la responsabilité de la santé et l'éducation de ses enfants. Il se charge de l'initiation coutumière pour ses garçons.

La tâche première de la femme est la ménage de sa propre famille. Mais, elle aide aussi les hommes aux champs, elle s'occupe de la nourriture pour les travailleurs aux champs. Elle s'occupe aussi de son propre petit champ pour avoir un peu de légumes. Elle assure les frais de condiments quotidiens. Elle file le coton pour l'habillement de la famille. C'est elle qui représente sa famille à l'absence de son mari.

Le village Jɔ consiste en plusieurs quartiers qui sont basés sur des lignages différentes. L'homme le plus âgé du quartier est considéré comme le gardien des coutumes, il est donc fortement impliqué dans beaucoup de cérémonies coutumiers. Chaque quartier a sa propre entrée et sa place publique. C'est à cette entrée du quartier où se déroulent des cérémonies culturelles.

Nous voulons examiner dans ce présent travail la mort et les rites funéraires dans le milieu Jɔ. Comme le sujet est assez vaste, nous sommes obligés de traiter un bon nombre de sous thèmes renvoyant à ce sujet. C'est un sujet très pertinent dans le contexte culturel Jɔ. En observant des

questions sur ce thème, nous pouvons nous rendre compte comment le peuple considère la vie sur cette terre ainsi que le concept de la vie après la mort. Par rapport à ce concept, tous les processus des rites funéraires se déroulent. Beaucoup de questions de la mort seront examinées à la suite de l'examen de la composition de l'homme. Ainsi, le sujet des rites funéraires sera observé: les questions des condoléances, de la purification du corps, de l'enterrement, du sacrifice, des funérailles, et de l'héritage etc. Dans le contexte Ouest-Africaine, certains auteurs font référence à deux funérailles: les premières quand le corps est enterré et les dernières plus tard. Parfois les premiers sont appelées «funérailles» et les dernières «grand funérailles.» Dans cette étude, nous associons le terme «obsèques» aux premières cérémonies et le terme «funérailles» aux dernières.

2 Composition de l'homme

En quoi consiste l'homme? Les Jò croient que les trois éléments font parties de l'homme: *jini* (une âme ou un souffle de vie), *miniŋ* (une ombre), *firi* (un corps physique). Aussi il existe encore *meliken* (un esprit ou 'ange' bien faisant) qui ne fait pas partie de l'homme, mais il accompagne chacun. Cette question est importante pour comprendre la manière dont les Jò considèrent la vie et la mort d'une personne. Nous allons voir le rôle de chaque composition.

2.1 Une âme ou un souffle de vie (*jini*)

L'âme assure au corps la capacité de se mouvoir et d'agir selon les bonnes normes. Elle est le soutien du corps. L'âme est le souffle de vie. C'est la sortie de l'âme qui signale la mort. En ce moment le corps est immobilisé. Tous les moteurs s'arrêtent, ainsi le corps devient raide.

2.2 Une ombre (*miniŋ*)

L'ombre est invisible et peut quitter le corps pour aller se vagabonder sans que la personne ne soit morte. Cette ombre peut apparaître à certaines personnes après ou avant la mort de la personne. Selon les Jò, c'est 'la copie' d'une personne. C'est aussi cette ombre que les sorciers ou les fétiches peuvent attraper pour ainsi causer la mort à l'individu à qui appartient cette ombre. L'ombre peut quitter le corps bien avant que la personne ne meurt. C'est le moment où l'individu est dépourvu de toute logique. Il perd le sens. Selon la conception Jò, c'est cette ombre qui régit les émotions de l'individu. Si cette ombre est effrayée, la personne ressent de la peur dans son corps. Si elle tient ferme dans une telle situation, la personne affronte bien celle-ci.

2.3 Un corps physique (*firi*)

L'être humain a un corps physique qui est composé de la chair, d'eau, de sang et d'os. Il est visible et a une forme physique. C'est sur ce corps que toutes les autres composantes agissent pour lui assurer la vie.

2.4 Un esprit ou ange bien faisant (*meliken*)

Selon les Jɔ, tout individu est suivi de près d'un esprit bien faisant. Un esprit bien faisant habite en chaque personne et c'est celui-ci qui est le protecteur de l'homme contre tous les mauvais esprits et les mauvais sorts. Il est le gardien de sa vie et c'est lui qui donne à chacun de la force et de l'énergie. En contre partie de ses biens faits, chaque Jɔ doit apporter un sacrifice annuel à son esprit bien faisant (après les moissons). En général, chaque *meliken* est représenté par un objet symbolique, par exemple, un banco à la forme d'une boule. On le dépose soit au seuil de la chambre, soit au milieu de la concession (s'il s'agit du *meliken* d'un chef de famille), soit à côté de la jarre dans la cuisine (s'il s'agit du *meliken* d'une femme). Son siège peut se servir comme un autel. On fait le sacrifice à son siège. Ce sacrifice consiste en poulet blanc, de mouton ou de vache accompagnée d'un plat. Les personnes plus âgées que cet individu ne mangent pas de ce plat ni de cette viande. Cette idée vient de la coutume Jɔ que le grand frère ne prend pas l'héritage de son petit frère.

Même si la personne est morte, son *meliken* ne quitte pas sa famille. Les membres de la famille continuent à faire le sacrifice à son siège, car on croit que ce *meliken* apporte la richesse, la santé, et des enfants, etc. en faveur de la famille.

3 La mort

Les Jɔ croient au monde après la mort sans aucun doute. Il est important de savoir le concept de la mort chez les Jɔ, et leur manière de traiter le mort. Nous allons observer dans ce chapitre sur la mort, les signes et les causes de la mort ainsi que les types de corps.

3.1 Définition de la vie et de la mort

A partir de ces quatre compositions de l'homme qu'on vient d'observer, nous allons maintenant nous aborder de définir la vie et la mort du point de vue Jɔ.

En milieu Jɔ, un homme est vivant quand il est en possession de tous ses composants qu'on vient de voir dans le paragraphe précédent: un corps physique, une âme, une ombre et un esprit. Quand tous les composants jouent efficacement leur rôle, il y a la vie. Il y a la vie quand le corps physique est animé, croît et se reproduit. Pour les Jɔ, même les plantes ont une vie. L'élément essentiel à la vie est l'âme. Un corps sans âme ne vit plus.

La mort est signalée par le manque d'âme dans un corps physique. Quand l'âme (*nini*) et l'esprit (*meliken*) sont encore dans un corps sans ombre (*minij*), la personne n'agit plus ou ne parle plus comme les personnes normales. Si la personne a commencé à causer avec ceux qui sont déjà morts, on la considère d'être morte. Dans la philosophie Jɔ, la mort n'est qu'un changement d'une personne de l'état visible à l'état invisible. Au moment de mourir, l'âme et l'esprit quittent le corps. Seule l'ombre reste avec le corps. Elle accompagne le corps au cimetière et revient avec les gens à la maison jusqu'au dernier sacrifice à l'honneur du défunt. Ce dernier sacrifice est

l'organisation des funérailles pour certains. Il peut être l'unique poulet qu'on tue le troisième ou le quatrième jour du décès pour ceux qui n'ont pas droit aux funérailles.

Pour les Jɔ, l'homme ne meurt pas vraiment. La mort est le passage nécessaire du monde visible au monde invisible. C'est un simple voyage vers les ancêtres. En d'autres termes, la mort associe la personne aux ancêtres. C'est un lieu du repos pour le corps physique de l'homme. La mort donc est un rappel, une invitation d'un individu de la part des ancêtres ou de Dieu (il arrive au terme de sa vie terrestre et doit mourir).

3.2 Les villages des morts

Dans le contexte Jɔ, on croit qu'il existe un village des morts et un village de Dieu où la personne demeure après sa mort. Pourtant, dans l'usage de ces termes on ne voit pas une distinction très nette. On va énumérer ici les interprétations diverses sur ces villages.

3.2.1 Le village des ancêtres (*tontoŋ wɔ*)

Ce village se situe au-delà de la vie visible. Quand un individu n'a plus son âme, le corps n'a plus de soutien, celui-ci tombe. Les autres constituants suivent l'âme dans le village des morts. Ce village est peuplé des âmes, des esprits et des ombres (sans corps). Cette place est pour l'individu, un lieu de repos. On n'y travaille plus. Mais c'est l'endroit de la sainteté, de la discipline et aussi du jugement. Le village des morts est sous la terre mais ceux qui sont morts peuvent voir tout ce qui se passe parmi les vivants.

Sur ce village des morts, les Jɔ ont des propos qui se contredisent. Certains disent que les morts ont les mêmes structures de vie comme les vivants: ils cultivent, et ont un chef de village comme les vivants. Le fait d'avoir les contradictions du constat du village des morts signifie que les Jɔ ne connaissent pas réellement la vie après la mort.

Notre point de vue personnel est que l'on peut comprendre le village des morts comme étant sur cette même terre mais à la forme non visible par les humains ordinaires. Cette pensée vient quand on constate que beaucoup de quartiers ont des vestibules pour désigner les lieux de causeries des ancêtres, aussi qu'on rencontre sous certains greniers, les lieux d'adoration pour certains ancêtres. Alors ne sont-ils pas parmi les vivants? Aussi lors d'une causerie de Mama Djilla avec Bakary Ouattara de Sina, ce dernier soutient que certains morts peuvent ressusciter dans d'autres endroits et vivre encore avant de mourir une deuxième fois. Il a dit:

J'ai rencontré un vieillard devant une boutique à Bouaké il y a longtemps. Quand on causait, quand il a su que je venais de Koura, il s'est mis à demander des anciennes personnes de Koura, Nimbougou et les alentours. Il m'a dit qu'il a vécu là-bas. Je lui ai proposé de rendre visite à sa famille et il l'a accepté pour notre prochaine rencontre. Une semaine après, je suis allé devant la même boutique, j'ai trouvé qu'il y avait des gens différents de ceux de l'autre jour. Ces gens ne savaient rien sur ce vieux, mais le vieux m'avait présenté aux vendeurs de la

boutique comme ses propres enfants. En plus, ils étaient de teint clairs, mais à ce jour-là, je m'étais trouvé devant des personnes de teint noir. Et je n'ai plus ôté rencontré ce vieux durant tous les vingt ans que j'ai vécu en Côte d'Ivoire vis. Je crois que c'est un de nous, mort et né de nouveau.

3.2.2 Le village de Dieu (*kirinŋ wɔ*)

On croit aussi au village de Dieu (*kirinŋ wɔ*) qui se situe dans le monde invisible et est constitué seulement d'âmes qui ont quitté le corps mort au repos. C'est un village céleste d'où vient le commencement de l'homme. Le roi est Dieu le créateur. Les anges, les fétiches, les ancêtres viennent lui supplier afin qu'il leur donne la «terre» (*jɔ*) ou germe d'un enfant ou la richesse aux individus.

Notre point de vue personnel est que les Jɔ reconnaissent le commencement de l'homme: il vient de la poussière. Les fétiches, les anges ou les ancêtres vont demander la «terre» à Dieu. Dieu donne la terre à la demande des suppliants. A part les propos de Bakary, les Jɔ ne disent pas beaucoup sur le village de Dieu. Ils pensent qu'après la fin de vie sur la terre, les morts restent pour toujours dans le village des morts.

Une hypothèse est qu'il n'y ait pas de séparation nette entre le village de Dieu et celui des ancêtres pour la simple raison que d'après certains Jɔ, la mort pourrait venir de Dieu. Alors ces morts sont appelés par Dieu et sont considérés comme des saints. Une autre hypothèse est que le village de Dieu soit distinct de celui des morts. Ceux qui sont morts naturellement (les bons hommes) sont dans le village de Dieu, et ceux qui ont eu une cause de mourir en dehors de la volonté de Dieu, sont dans le village des morts.

En réalité, les Jɔ échangent les trois termes: «*Wu yɔ kirinŋ wɔ ki ru jɪŋ.*» (Il est dans ce qui appartient à Dieu aujourd'hui.) avec «*Wu yɔ tɔntɔŋ wɔ ki ru jɪŋ.*» (Il est dans ce qui est aux ancêtres aujourd'hui.) et «*Wu yɔ n'seli bimaŋ ki ru jɪŋ.*» (Il se trouve là où toute la vérité doit être dite aujourd'hui.). Les Jɔ accordent la même importance à ces termes et en réalité, ces termes signifient la même chose. Nous pensons donc que les Jɔ ne distinguent pas vraiment entre le village de Dieu et celui des morts.

3.3 Signes de la mort

Les Jɔ pensent qu'ils peuvent pressentir la mort d'une manière à l'autre. Nous allons voir ici, sur des signes qui indiquent la mort, comme des augures, une sorte de divination et des rêves, etc.

3.3.1 Les pressages de la mort (augures)

3.3.1.1 Apparition étrange

Selon le moment de la journée où l'apparition est faite, l'homme qui voit l'apparition va perdre une personne très chère.

Voir une vipère marcher en pleine journée. (Parce que la vipère est un animal nocturne.)

Apparition d'un malade à un de ses connaissances dans un lieu loin du village. (Un malade qui est fatigué par la maladie ne peut pas voyager.)

Voir un rat («toto» en Bambara) se promener en pleine journée sans avoir creusé son trou ou sans être chassé de son trou par quelque chose (Ce rat est un animal nocturne).

Voir une souris mère porter ses petits à ses seins pendant le jour annonce la mort d'un enfant.

Voir un cafard blanc.

3.3.1.2 Constats qui signalent la mort d'un malade

Un malade qui ne mange pas mais réclame certains aliments tel que le foutou de haricot ou de l'igname sans pour autant les manger.

Un malade dont la causerie est adressée à des gens déjà morts. S'il pleut immédiatement après un enterrement.

3.3.2 Divination

En milieu Jo, la mort d'un malade peut être connue par divination faite par des cauris, du sable ou par des gestes de mains. Elle peut se faire aussi en tuant un poulet. Si le poulet tombe sur le dos, cela signifie que les vœux sont exhaussés, si le poulet tombe sur sa poitrine, cela veut dire que ce que le vivant propose n'est pas approuvé par celui que l'on consulte (fétiches ou diables).

3.3.3 Rêves

Les rêves suivants désignent une mort prochaine selon les personnes qui sont les auteurs. Ces rêves signalent la mort d'un parent, d'un ami ou d'une personne chère au rêveur. Cependant les rêves n'ont pas les mêmes ampleurs chez tout le monde.

Les communs sont:

Le labour (en général, signale une mort lointaine). La terre rouge qu'on renverse est comparable à la terre rouge du tombeau.

Culture d'igname (les buttes d'igname signalent une mort prochaine). Car le tubercule de l'igname ressemble à un cadavre dans un linceul.

Voir un malade en tissu blanc sur une monture (d'un cheval ou d'un âne).

Voir un véhicule transportant des gens du village vers un autre lieu.

Etre occupé par la construction d'une nouvelle maison. Les Jò pensent que la tombe est la dernière demeure de toutes les personnes.

3.4 Les causes de la mort

Le peuple Jò accepte la mort avec certaine cause d'arrière plan. Il leur est donc important de savoir la cause de la mort. Très souvent le comportement du défunt durant sa vie joue pour détecter la raison de la mort. Les gens recourent aussi à la divination. Il y a aussi des morts causées par les diables ou des fétiches. Nous allons voir ici plusieurs catégories des causes de la mort selon leur concept.

3.4.1 Pourquoi meurt-on?

La violation des normes coutumières entraîne la mort. Les Jò se posent toujours la question: à cause de quelles erreurs cette personne meurt. Alors on pourrait conclure que selon les Jò, la mort a ses origines dans les mauvais comportements du défunt. C'est la raison pour laquelle les Jò font des divinations pour connaître les causes de la mort d'un proche.

3.4.2 La mort causée par Dieu

Cette mort ne frappe jamais les enfants ni les adultes qui ont moins de cinquante ans. C'est une mort prédite par Dieu bien avant la naissance d'un individu. Selon les Jò, chaque individu a, avant sa naissance, un nombre d'années bien fixées par Dieu à passer sur cette terre. Si ses jours sont complétés, il doit retourner dans le village invisible. Cette idée montre que les Jò croient à la prédestination concernant la mort. Mais pourquoi le sorcier, les fétiches ou les ancêtres peuvent-ils tuer quelqu'un malgré cette prédestination? La réponse à cette question serait que cette sorte de mort surprend Dieu ou les ancêtres, car son jour n'était pas encore arrivé. On dirait qu'il ait été coupé du reste de ses jours. Alors la colère du mort va tomber sur les vivants si on ne fait pas quelque sacrifice pour le calmer.

3.4.3 La mort causée par le *jamaŋ*

Le *jamaŋ* est une force malsaine qui habite tous les êtres vivants (animaux et plantes inclus). Tout sang coulé a du *jamaŋ*. Une fois qu'un individu maltraite un être vivant, cette force malsaine du maltraité peut poursuivre le malfaiteur pour se venger. Cela peut amener la mort si on ne cherche pas des remèdes pour apaiser la colère de cette force. Parfois même après avoir assisté ou vu une mort tragique, les Jò sont obligés de chercher des remèdes contre le *jamaŋ* du cadavre. Cette mort est caractérisée par la peur, l'obstination et le mépris des autres vers soi-même. Dans la mythologie Jò, même certains grands arbres (baobab, fromager etc.), s'ils sont avancés en âge, ils ont de *jamaŋ* important. Tous les êtres vivants, petits comme gros, ont du *jamaŋ* et ne doivent pas être maltraités.

Voici un exemple: On raconte que la personne qui tue les dizaines de poulets par jour, au bout d'un an, s'il ne fait pas des «médicaments,» il sera attaqué par le *jamaŋ*. Nous avons des feuilles d'arbre qui chassent le *jamaŋ*, quand on se lave avec eux. Le peuple Jɔ croit à l'effet du *jamaŋ* dans leur vie quotidienne.

Notre point de vue personnel est que le *jamaŋ* semble être une peur chronique ou l'excès de pitié que l'individu a après avoir fait volontairement du mal à quelque chose. Forcé de penser à son mal et aux conséquences que cela pourrait avoir, l'individu fini par avoir les symptômes, voire la maladie. Cette hypothèse a des raisons que tous les cas de *jamaŋ* dont on fait allusion sont des cas de grandes interdictions (traditions) ou des cas où l'on en parle beaucoup. Cela veut dire que la personne atteinte du *jamaŋ* sait et croit très bien que son acte ne soit pas approuvé par la société, ni par Dieu, ni par lui-même.

3.4.4 La mort causée par des diables

Pour les Jɔ, la brousse et les eaux sont habitées par des diables. Il arrive qu'une personne, du fait que les diables soient invisibles aux humains, viole certains domaines chers aux diables. Ces derniers par mécontentement peuvent agresser l'âme de cette personne et la tuer, si des sacrifices ne sont pas vite faits pour chercher le pardon auprès des diables.

3.4.5 La mort causée par les ancêtres

La divination peut faire savoir que la mort est due aux ancêtres. Cette mort survient quand un individu manque de respect à certaines coutumes ou quand un individu est très injuste envers quelqu'un de sa famille. La mort causée par les ancêtres peut survenir si les ancêtres ont une affaire à juger pour laquelle le vivant est témoin ou s'il y a participé. Si cette mort est soudaine (courte durée), on dit que les ancêtres sont très fâchés. Si la mort d'une telle personne vient à la suite d'une longue maladie, on dit de cela que la personne est enchaînée et attend le jour où elle sera appelée (mourir). Les maladies causées par les morts se caractérisent par le gonflement des pieds.

3.4.6 La mort voulue

Si une personne est fatiguée de vivre ou bien des problèmes de la vie lui dépasse, il n'a plus envie de vivre. Il fait appel aux parents qui sont déjà morts de venir le prendre. La personne s'adresse en cette manière: «si ma mère ou mon père est chez les ancêtres qu'elle ou il vienne me prendre». La personne tombe malade. C'est après avoir fait de la divination pour chercher la cause de la maladie, qu'on sait que la personne veut se tuer. Ses parents ou ses amis viennent lui demander les causes de son suicide. Quand la cause est relevée, on lui console avec des paroles douces et beaucoup d'exemples de la vie des personnes qui ont vécu les mêmes choses. Et si la personne accepte de ne plus se tuer, on apaise la douleur des ancêtres. Cette cérémonie se fait par un parent de sa famille ou un parent maternel. On amène de l'eau dans unealebasse plus du charbon dans

cette eau et une louche. Celui qui fait la cérémonie s'adresse à l'ancêtre que la personne avait appelée: «(l'ancêtre est appelé par son nom), voici l'eau pour apaiser ton cœur. Je te supplie de ne pas écouter ce qu'une telle t'a dit. Ne le / la prends pas.» Il prend la louche et puise l'eau de laalebasse trois fois si c'est un homme, quatre fois si c'est une femme, avec la main gauche d'abord et la même chose avec la main droite. A chaque fois qu'il puise l'eau de laalebasse il la verse par terre. Quand il finit l'eau, il verse le reste de l'eau et renverse laalebasse. Il tape sur le derrière de laalebasse trois ou quatre fois selon le sexe de la personne. Et voici comment cette cérémonie prend fin.

3.4.7 La mort causée par un fétiche

Cette mort survient par suite d'une violation d'un interdit du fétiche ou encore si l'intéressé est un sorcier qui a trop tué ses frères et ne veut pas cesser. Un fétiche peut tuer un individu aussi tout simplement parce que son propriétaire lui a ordonné par jalousie, orgueil ou par vengeance de le faire. Cette mort se distingue des autres morts par le saignement du nez et de la bouche, et par des violents maux de tête du malade.

3.4.8 La mort causée par les sorciers

Cette mort survient quand un individu fait du mal ou simplement est en erreur devant un sorcier. Le sorcier peut faire transformer l'âme de cette personne en bête pour le tuer. On raconte que le jour où le sorcier mange la tête de la bête, cette personne meurt. Par conséquent si la tête n'est pas mangée, la personne peut vivre même si elle va rester malade sur son lit en train de se lutter contre la mort.

3.5 Comment aide-t-on le malade à bien mourir?

Quand une vieille personne tombe malade et que l'on voit que la maladie est vraiment sérieuse, on va tout d'abord consulter un devin pour les causes de la maladie. Pour les Jò, les causes d'une maladie peuvent être soit une violation des coutumes, soit le mécontentement d'un diable ou d'un fétiche ou même d'un sorcier. La maladie peut venir aussi par le fait que la fin des jours d'un individu est arrivée. Si le devin trouve la dernière raison, on ne se donne plus à des sacrifices pour finir la maladie. On aide le malade à mourir paisiblement en lui donnant de temps en temps de l'eau pour lui rafraîchir la gorge et la figure. On lui masse les membres également. Dans ses agitations on doit bien le tenir. Souvent on fait des sacrifices en poule ou en chèvre pour que les ancêtres réservent un bon accueil pour le malade qui va bientôt les rejoindre.

3.6 Les types de corps

Nous avons observé en haut plusieurs causes de la mort. Ici, nous voulons examiner comment les morts sont classifiés. Nous pouvons comprendre comment les Jò regardent une personne morte d'après le repère de leur culture: soit bonne (digne selon les coutumes Jò), soit mauvaise. Quand

il y a un décès, le chef de famille ou les parents de cette personne partent chez un divin pour lui demander la cause de cette mort. Par cette divination, on distingue le type de corps: bon ou mauvais. D'après le type de mort, la façon des rites funéraires et le lieu d'enterrement seront décidés.

3.6.1 Bon corps

3.6.1.1 La mort du vieillard

Seule la mort d'un vieillard ou d'une vieille femme après une maladie est considérée comme naturelle. Dans le milieu Jɔ, la mort d'un vieillard est une fête. On la considère que c'est un appel de *kilitiŋ Ntɔ* (chef du village des morts nommé Ntɔ) ou que ses jours qui ont été destinés par Dieu sont finis. La personne va se reposer au village des morts.

3.6.1.2 Morts effrayants (*ŋuniŋ sun tiri beŋ*)

La mort d'un adulte entre l'âge de 15 et 50 ans est considérée comme une mort qui attriste et effrayent tout le monde. Les gens se demandent sans arrêt la cause de cette mort qui est faite si tôt. Les morts effrayants sont des types de morts qui inquiètent beaucoup de gens. Ce type de morts pourrait être considéré comme mauvais mort. Cependant, étant donné qu'elles surviennent par surprise, et que la divination ne montre pas une mauvaise cause, ce corps n'est pas traité comme un mauvais corps.

3.6.2 Mauvais mort (*beŋ je*)

Un mauvais mort est un individu qui est mort à la suite d'un évènement tragique ou mystérieux. Son corps est considéré mauvais, parce que dans le milieu Jɔ, ces genres de corps sont porteurs de mauvais esprit ou *ŋamaŋ*. Leur enterrement nécessite des sacrifices ou des rites pour apaiser la colère du mauvais esprit sur le reste des vivants. Ce type de morts demande aussi des rites ou sacrifices pour éloigner une autre mort semblable à celle d'en face.

3.7 Quels sont les euphémismes pour la mort?

Les Jɔ utilisent des expressions d'euphémisme au sujet de la mort pour but d'atténuer le chagrin de perdre quelqu'un de proche. Cela va aider les gens d'accepter la mort de quelqu'un sans avoir un grand choc.

Il est fini (*Wú kɔ-i*) si la personne n'a pas laissé de descendant.

Il n'a pas pu supporter le rhume (*Wúwɔ kankwuu ki kun wuru ki*).

Il s'est retourné (*Wú a pwulu-i*) pour les enfants de moins d'un an.

Il a passé (*N fiude-i*) pour les morts-nés.

Il a répondu à l'appel de *kilitiŋ Ntɔ* (*Wú kilitiŋ ntɔ wɔ dɔri rama-i*) pour les personnes très âgées.

Il est allé se reposer (*Wú ta-i a rufan.*) pour des personnes qui souffrent d'une longue maladie.

Il s'est échappé (*N'a mu-i.*) pour les enfants. Les Jɔ ne trouvent pas de cause valide pour la mort des enfants. C'est pour cela qu'on dit que l'enfant s'est échappé à la vie.

Il est allé au voyage sans retour (*Wú ta-i pwulu bali wɔ ru.*) le plus souvent pour les enfants.

Il a eu ses jours (*Wú awɔ jibi kila-i.*) pour le vieillard.

Il n'est plus là (*Wú n'ka kili ki.*)

Il a refusé le «to» (*Wú a kaan-a ku ku tɛ.*) Le «to» est le repas le plus commun de tous les jours. Ce n'est pas une expression formelle.

Son jour est fini (*Wú wɔ jibi kɔ-i.*)

Il nous a appelés/invités (*Wú yi dɔri-i.*)

4 Les rites funéraires

Il existe en milieu Jɔ, le rite de passage pour le transfert d'un individu du monde visible au monde invisible. C'est à dire, passer de la vie sur cette terre au village des morts. (Il y a aussi des rites de passage de l'enfance à l'âge de maturité (raser la tête de l'enfant, la recherche du premier fagot avec le nouveau-né, recherche de l'esprit qui a envoyé l'enfant de chez Dieu, le sevrage, la circoncision, le mariage, l'initiation à certaines coutumes, et enfin le passage du monde des vivants au monde des morts).

Le rite de passer de la vie sur cette terre au village des morts comprend des processus et des exigences qui doivent être rigoureusement observés en faveur des morts. Nous allons étudier sur ces processus rituels étape par étape ainsi que des funérailles. Avec cet examen, nous pouvons comprendre combien les gens regardent ces rites si sérieusement ainsi que la raison pour laquelle ils respectent tous ces rites.

4.1 Comment la mort d'une personne est-elle annoncée?

Quand une personne meurt, l'homme le plus vieux de la famille doit faire le constat, en le touchant, massant, et en essayant même de plier les membres du corps. S'il constate que le malade est effectivement mort, il informe le plus vieux du quartier, puis les autres membres de la famille. Le plus vieux du quartier informe le plus vieux du village, qui à son tour informe les différents chefs des quartiers. La plus vieille de chaque quartier se rend dans la famille du défunt pour s'asseoir à côté du corps. Elles gardent le corps après le premier lavage par sa famille. Le rôle de ces vieilles femmes est de bouger les membres du corps pour qu'ils restent souples pour faciliter l'ensevelissement. La famille du défunt est tenue d'informer les relatifs dans les autres villages. La femme du défunt est informée en dernier lieu par le chef de famille. Les *konkwuu cii* (la famille maternelle du défunt) sont informés. Quand ils arrivent dans la famille du défunt, les *konkwuu dan ni* (les enfants du défunt) leur montrent le corps. Les *konkwuu cii* soulèvent la tête du corps trois

fois si c'est un homme, quatre fois si c'est une femme. A chaque fois qu'on soulève la tête, le son d'une flûte retentit. Le nombre de coup de flûte annonce le sexe du défunt. Cette cérémonie a pour but de laisser la famille maternelle même constater la mort de leur enfant. Les *konkwuu cii* se servent de la flûte pour témoigner la mort de leur enfant. On se servira du son de la même flûte pour appeler «l'ombre» du défunt au moment des funérailles. Autrefois, aucune décision d'enterrement ne pouvait être prise sans l'arrivée et l'avis des *konkwuu cii*.

Avant qu'on présente des condoléances, l'époux(se) doit être immédiatement séparé(e) du corps et mis dans un endroit sûr. Il ou elle ne doit jamais goûter des plats préparés pour la cérémonie. Tout ce qu'il / elle mange doit être préparé par une personne qui n'assiste même pas aux cérémonies funéraires. Cette résolution est prise, car dit-on, si la personne prend ces plats, elle aura des membres tremblants dans sa vieillesse.

4.2 Les obseques (*benjuniŋ*)

Les cérémonies qui sont observées pendant les trois (pour homme) à quatre jours (pour femme) après le décès sont appelés *benjuniŋ* (littéralement «mort fraîche»).

4.2.1 Présentation des condoléances

Lors de la présentation des condoléances, il y a le processus rituel qu'on doit observer. Nous allons voir comment celle-ci se produit ainsi que le contenu de la présentation.

4.2.1.1 Comment présente-t-on les condoléances?

Les parents maternels présentent les condoléances à la famille du défunt. Les personnes proches et les amis de la famille présentent les condoléances aux membres de la famille du défunt et surtout aux parents du défunt.

En général, la présentation des condoléances commence dès l'annonce de la mort. Elle peut se faire de jour comme de nuit à la famille du défunt. Les amis et les frères viennent avec du vivre, de l'argent ou une couverture. Les couvertures sont offertes à la famille du défunt pour couvrir le corps. Le vivre est destiné à aider la famille à nourrir les gens qui assisteront aux cérémonies d'enterrement. L'argent est utilisé pour aider à payer les éléments de première nécessité: pétrole, thé, bière de mil, sucre, café et joueurs de musique venus pour la circonstance (s'il s'agit de la mort d'un vieux). S'il s'agit d'un jeune ou d'un musulman, ces cadeaux sont utilisés conformément à la religion mais sans musique. La présentation des condoléances peut s'étendre à une semaine au cours de laquelle les proches parents du défunt ne doivent pas quitter la famille. Cette semaine est consacrée pour recevoir les gens qui peuvent se déplacer. Cependant les condoléances peuvent être présentées à des années après la mort par les parents et les amis qui sont loin ou qui sont à l'exode dans d'autres pays. Certaines personnes peuvent attendre n'importe quel moment pour aller présenter leurs condoléances dans une famille. A moins que le décès ne soit survenu le jour d'un

kɔfani (deuxième jour de la semaine Jo), aucune condoléance se fait au jour du *kɔfani*. C'est parce que les Jo croient qu'en le faisant en ce jour, la circonstance va bientôt se répéter. De nos jours nous associons le *kɔfani* au samedi. (Tout ce que l'on reçoit le jour de samedi, risque d'être répété, que cela soit du mal ou du bien).

4.2.1.2 Qu'est-ce que l'on dit lors de la présentation des condoléances?

Après l'enterrement, la foule se dirige vers la famille du défunt où se trouvent les vieux du village. Là, les vieux remercient les gens qui ont fait le travail et leur donnent la liberté de rentrer chez eux ou de rester avec la famille pour reconforter les membres de la famille. C'est en ce moment que commencent les condoléances. Pour les condoléances, les Jo répéteront:

Que la terre soit fraîche pour le mort (fraîcheur signifie de la paix et de la liberté).

Que le mort aille trouver un bon lieu pour se coucher (parce que la mort est un repos).

Que le mort aille se reposer sur son bras gauche et qu'il nous fasse sortir son bras droit (la gauche est porteuse de mal et la droite le bien, en donnant quelque chose avec la main gauche signifie de donner avec regret).

Que ses descendants trouvent de la paix et du bonheur après le mort.

etc.

4.2.2 Veillée funéraire

Il est coutumier de veiller ensemble avec la famille du défunt lorsqu'il y a un décès.

4.2.2.1 Veillée avant l'enterrement

Quand le mort est une personne âgée qui a ses fils ou filles dans des lieux reculés du village, le corps doit attendre l'arrivée de ces personnes surtout s'il y a le premier enfant parmi eux, quoi qu'il soit garçon ou fille. On ne fera l'enterrement que si on sait que la personne, due à la distance, ne peut pas arriver dans le village dans les deux jours qui suivent. Pendant la nuit de l'attente, des parties de danses sont organisées dans la cour du défunt. Pendant toute cette nuit on chante et on danse à l'honneur du défunt. On chante des éloges du défunt (la parole du chant concerne tout ce qu'il a bien fait) pour encourager ses parents, on les dédit au mort, et aussi on se lamente sur sa disparition.

4.2.2.2 Veillée après l'enterrement

Pour certains morts, généralement au cas de la mort des chefs de quartier ou chef de terre et autres vieilles personnes, on peut avoir une seconde nuit de danse. Mais compte tenu des difficultés financières et des occupations des parents, ces cas sont limités aux chefs.

Pour tous les morts, les membres de la famille doivent obligatoirement rester dans la famille nuit et jour pendant une période de trois ou quatre jours, et même une semaine entière. Pendant les nuits ils doivent rester éveillés plus tard que d'habitude. Cela signifie que l'on est en train de tenir compagnie avec le défunt qui n'a plus le droit de rentrer et dormir dans une chambre.

Pour notre point de vue personnel, cette coutume permet aux membres de la famille de ne pas trop penser au défunt. Grâce à la causerie avec les autres, le chagrin va diminuer. On se reconforte.

4.2.3 Préparation du corps

Comme les Jɔ considèrent les différentes sortes de mort, soit nobles soit mauvaise (cf. 3.6), ils voient aussi le corps impur qui souille d'autres, ainsi ceux-ci sont demandés à la purification. Le corps du défunt doit être lavé et habillé d'une manière respectueuse. Nous allons observer le processus du lavage et l'habillement dont chaque geste comporte sa propre signification.

4.2.3.1 Notion d'impureté en cas de mort

En milieu Jɔ, on parle d'une personne impure et d'un corps impur. L'impureté du corps dépend du caractère que la personne avait pendant sa vie. Pour les devins et autres propriétaires de fétiches, après avoir assisté à un enterrement, ils se disent souillés. Ils sont tenus de se purifier avant de toucher à leurs fétiches de peur que le fétiche ou les cauris ne communiquent pas efficacement. Par exemple, un Jɔ de Koura qui aurait fait des rapports sexuels avec une femme forgeron ou avec une femme du village de Faon (village senoufo du Burkina Faso), à sa mort, son corps sera traité comme un corps souillé. Tous ceux qui touchent à ce corps seront souillés et seront obligés à se purifier.

4.2.3.2 Les lavages du corps

Le premier lavage du corps consiste à nettoyer des saletés qui ont pu survenir au moment où l'individu rendait l'âme. On doit aussi lui changer de lit et de couverture. Ce lavage est fait par les proches parents ou par un ami du défunt. C'est des vieilles personnes seulement qui lave un corps mort pour ne pas risquer d'avoir des problèmes de procréation.

Le deuxième lavage se fait par des spécialistes et il est accompagné de certains actes. L'eau utilisée pour ce lavage doit être l'eau de marigot que les femmes vont chercher sous ordre des vieux. Elles vont en groupe, accompagnées de musique de 'wɛɛwɛɛ' (gourde en forme de ballon qui contient des cailloux ou des noix). Cette eau est posée sur un foyer fait pour l'occasion dans un canari en terre brûlée. On y met de la paille et quelques bois. Le feu est mis à la paille. Il faut dire que le feu est fait de sorte que l'eau devienne tiède. L'eau est puisée du canari avec la main gauche. Contrairement pour les vivants, on ajoute cette eau tiède à l'eau froide dans un récipient. Dans la douche, un trou est fait. Sur le trou on met des planches du bois sur lesquelles on fait asseoir le corps. Le corps est adossé à un mortier renversé. Assis sur le mortier une autre personne doit tenir le corps quand le spécialiste le lave. Pour ce lavage, on utilise du savon et du tissu

comme éponge. Le corps est ainsi proprement nettoyé et enveloppé dans certains de ses propres habits.

4.2.3.3 Habillement du corps

Le corps est habillé après le dernier lavage du corps. C'est le dernier habillement de l'individu. Il doit être fait de manière honorable, accompagné du meilleur parfum. L'habillement du corps est le moment pour la famille de prouver si elle (la famille) s'était préparée pour la mort (le grand voyage sans retour) de leurs parents. Cela se traduit par ensevelissement du corps avec des types de couvertures ou de pagnes. Le nombre des couvertures pour ensevelir le corps est indéterminé. La qualité et le nombre des couvertures dépendent des possibilités financières des parents du défunt.

L'habillement du corps se fait en trois étapes et de deux manières. La première manière est d'emballer entièrement le corps avec des couvertures. De nos jours, on pratique cette manière fréquemment. La deuxième manière, c'est d'emballer les membres du corps séparément.

La première étape se fait dans la douche où le corps est habillé avec certains de ses propres habits. Dans la cour, il est habillé par les couvertures de ses enfants et parents. Ces couvertures sont celles de bonne qualité de grande valeur et beaucoup en nombre. A l'entrée du quartier, le corps est habillé avec les couvertures que les maris des filles (mariée ou fiancée) du défunt envoient. Le corps est habillé avec les couvertures autorisées et les autres sont retournées ou mises à côté. Les couvertures non autorisées sont de deux sortes. Une famille peut apporter une couverture pour une cause non honorable (e.g. pour une femme qui vit en concubinage sans avoir rempli les rites demandés, ou une proposition de fiançailles non réglée avant la mort de l'individu). L'autre cas peut être que le défunt a des rancunes contre le mari ou le chef de la famille auquel est mariée sa fille. Cette couverture peut être retournée ou mise à côté selon la décision du défunt avant sa mort. (Par exemple, une certaine femme de ma connaissance avait dit à sa famille de ne pas mettre sur son corps la couverture qu'amènera la famille du mari de sa dernière fille. Cette décision avait été prise car, selon cette femme, le grand frère du mari l'avait insultée grossièrement et l'avait chassée même de sa maison.)

A l'entrée du quartier le corps est posé sur une petite natte tissée des feuilles d'un palmier rônier. C'est une natte d'un mètre de longueur et moins de cinquante centimètres de largeur. Elle couvre à peine certains corps. Elle est payée et gardée soigneusement au nom du défunt sans qu'il soit au courant. Une fois payée, elle ne doit être utilisée pour une autre personne sauf par un remplacement ou un remboursement total de son coût avec l'intention de le remplacer dans les jours qui viennent. Cette sorte de natte est uniquement utilisée pour reposer le corps. Elle sera aussi mise dans la tombe avant de poser le corps dessus.

Pour notre point de vue personnel, le fait que la natte est gardée montre que les Jo se préparent pour la mort. La natte montre aussi que le corps a besoin de salubrité également. L'affaire des

couvertures retournées montre aussi que le corps doit être enseveli de choses pures et honorables. Enfin, les Jo considèrent leurs mort comme un événement sérieux.

4.2.4 Au revoir au défunt

Après l'habillement du corps et avant d'amener le corps au cimetière, il reste encore la remise de cadeaux au mort, les dernières salutations du mort, et la cérémonie qui met fin aux relations conjugales.

4.2.4.1 Remises de cadeaux

Après avoir bien habillé le corps, il est fait asseoir à l'entrée du quartier et toute la foule donne des petits jetons et cauris en pensant, «Vas donner ceci à un tel ou tel parent qui est dans l'au-delà.»

4.2.4.2 Les dernières salutations du mort dans sa famille

Traditionnellement, on se promène avec le corps d'une vieille personne morte pour donner sa dernière salutation aux vivants. Le corps est porté sur les épaules de quelques gens (fils et parents maternels). Les porteurs dansent avec le corps, ils agitent le corps au rythme de la musique. Cela signifie que le mort est en train de faire ses derniers pas de danse avec les siens. Après cette danse le mort est conduit dans le quartier chez certaines personnes pour boire son dernier pot d'eau ou prendre ses derniers cadeaux et en même temps donner son dernier au revoir. Selon certains traditionalistes, c'est le corps même qui dirige ceux qui le portent dans de différents endroits. Le mort voulant aller dans un certain lieu, il mettra tout son poids sur ce côté et les porteurs doivent obéir. Chez les personnes à qui le corps veut rendre visite, on fait descendre le corps et les femmes de ces lieux apportent de l'eau dans des pots. Elles commencent à verser cette eau auprès des pieds du mort et puis près de sa tête. Ce geste signifie qu'on lui a donné ses derniers pots d'eau et qu'il l'a bu. Ensuite la personne visitée apporte de petits jetons et parfois des arachides pour les verser sur le corps, ainsi les porteurs ramassent ces choses. Mais symboliquement, cela veut dire qu'on a donné au mort quelques choses pour servir comme frais de voyage.

Un corps peut visiter autant de personnes qu'il veut. Aussi, il peut y avoir un corps qui ne veut même pas visiter personne, quand il est mécontent de partir ou quand il est pressé de partir. Après avoir salué tous ceux qu'il veut, le mort retourne à l'entrée du quartier. Quand il y a un conjoint qui vit encore, il est déposé à l'entrée du quartier pour le *daannij*, tel que l'on va l'observer successivement.

4.2.4.3 Le daannij

Le *daannij* est la dernière cérémonie qui se fait avant que le corps soit dirigé vers le cimetière. Quand une personne est morte, laissant son conjoint(e)(es), le *daannij* est la cérémonie qui met fin aux relations intimes qui existaient entre les deux personnes. Le(s) conjoint(es) part se coucher sur la natte où est posé le corps à l'entrée du quartier. Cela se fait comme une femme et un mari se

couchent au lit. Pendant cette cérémonie la foule se cache et l'époux / épouse(s) est conduite par les vieilles femmes qui restent à côté de la personne morte. Cette cérémonie dure 15 à 20 minutes et après cela, le corps est conduit au cimetière.

4.2.5 Cimetières

Les Jo distinguent des cimetières selon la catégorie d'âge du mort, sa considération sociale, son rôle social et son appartenance parentale. Les Jo ont toujours peur des cimetières de jour comme de nuit. Mais en cas de décès, cette peur se dissipe car la foule s'y trouve. C'est rare de voir une personne qui se promène dans un cimetière. On ne coupe pas les arbres de cimetières sauf pour fermer (voir 4.2.7.1) un corps. Cependant, certains hommes méchants ou féticheurs y entrent pour faire de la sorcellerie ou autres genres de sacrifices.

4.2.5.1 Fosse des nobles

Dans les temps anciens, chaque quartier possédait une fosse commune réservées aux individus ayant une moralité exemplaire sans être déclaré sorcier ou sorcière. Ces personnes sont reconnues comme noble parce qu'ils respectaient scrupuleusement les coutumes Jo. La fosse de nobles peut se trouver dans le cimetière principal ou au milieu du quartier.

4.2.5.2 Cimetière principal

La grande majorité de personnes qui meurent ne sont pas noble ni sorcier, mais plutôt ordinaire. Ils sont enterrés dans le cimetière principal de leur quartier. Ces cimetières principaux se trouvent à quelques mètres du village. Ils servent pour enterrer des gens de premier et deuxième âge (d'un mois à 40 ans environs) et certains vieux ordinaires (pas nobles, ni méchants).

4.2.5.3 Cimetière des sorciers

Chaque village Jo avait un cimetière pour les sorciers (*kōlikuku*). Les sorciers ne sont pas permis d'être enterrés avec les gens ordinaires et nobles. Ils sont comme on le dit couramment 'jetés'. Ce mot 'jeté' est employé pour tous les morts qui ne sont pas bien enterrés avec tous les rites et tous les soins nécessaires, même s'ils sont mis dans une tombe. Ces cimetières restent sans soin. En général, on fait un trou au mur de la maison où se trouve le corps du sorcier. On fait sortir le corps par ce trou à l'aide des cordes attachées à ses pieds. Le corps n'est pas purifié (lavé), ni enseveli avec du tissu. Mais il est enveloppé dans une vieille paille. Ensuite il est tiré par des cordes jusqu'au lieu où il doit être jeté (enterré).

4.2.5.4 Les cas exceptionnels

Certains propriétaires de fétiches peuvent être enterrés dans leur cours ou près de leur fétiche. Parfois, quelqu'un qui n'est pas noble coutumièrement, mais qui est renommé ou reconnu comme héros peut être également enterré dans leur cours. Ceux qui sont morts des accidents sont enterrés

dans les lieux d'accident. Les morts nés sont enterrés derrière une maison de la famille. Certains personnes pensent si on éloigne le corps d'enfant mort nés du village, cela peut aussi éloigner la procréation.

4.2.6 Tombes

Une tombe peut être un trou simple (individuel) ou une grotte (fosse commune) dans laquelle le corps d'une personne morte est placé.

4.2.6.1 Fosse commune

La fosse commune est une tombe dans laquelle on met plusieurs corps. Elle prend la forme d'un puits. On creuse la terre 5 mètres de profondeur et un demi-mètre de diamètre. Au bout de cinq mètres de profondeur, on agrandit le trou à la dimension comme on veut avoir, de sorte que qu'un spécialiste peut s'asseoir dedans et arranger un corps. (Les spécialistes sont des hommes d'une certaine famille du village.) Les fosses ont été creusées d'avance par nos ancêtres pour servir en cas de besoin. Les morts sont couchés dans la fosse et l'ouverture est refermée par une première pierre plate à un mètre de profondeur sous la terre. Cette pierre est ensuite couverte de terre et à la surface une deuxième pierre est mise pour montrer le lieu de la fosse.

4.2.6.2 Tombe individuelle

Les tombes simples ou individuelles sont creusées seulement au moment du décès. Elles sont faites par les jeunes hommes du village et des villages environnants. Leur forme est rectangulaire d'environ deux mètres de long par un mètre de largeur. Le trou a deux niveaux. L'ouverture est grande. A un demi-mètre de profondeur, on taille un second niveau plus profond que le premier, tout le long du milieu laissant une forme d'escalier dans la terre. Ce second niveau est creusé de quelque vingt à quarante centimètres de profondeur pour englober le corps. Le corps est couché dans cette petite pièce, adossé sur un côté du trou par un spécialiste qui se fait aider par des proches du défunt. Sur les deux côtés de terre servant comme escaliers, sont mis des pierres, des briques ou le bois pour couvrir le corps avant de remplir le second niveau de terre.

4.2.7 Comment se fait un enterrement traditionnel?

4.2.7.1 L'enterrement d'un bon corps

Les porteurs prennent le corps après le *daanniŋ* et se dirige vers la tombe. La foule les suit et n'importe qui peut assister à l'enterrement. Les porteurs déposent le corps sur la terre rouge. Les spécialistes entrent dans le trou. On leur tend le corps. Ils le déposent sur son côté en tournant le visage vers la direction de lever du soleil. Ils détachent les liens qui tenaient les couvertures du corps. Une des spécialistes coupe un morceau de la petite natte et une des dernières couvertures est enlevée. Ces choses seront gardées soigneusement jusqu'au jour des funérailles (ces objets symboliseront le mort le jour des funérailles). On ferme l'ouverture de la plus petite pièce

rectangulaire où est posé le corps, avec des pierres plates ou avec du bois. On couvre le bois ou les pierres avec des branches de feuilles d'arbre pour ainsi empêcher la terre de descendre sur le corps. Après avoir couvert et bouché tous les petits trous par où peuvent descendre de la terre, on utilise de l'eau d'une petite gourde que la famille avait envoyée, pour faire de la boue. Cette boue est mise d'abord sur les feuilles. Ensuite on casse la petite gourde pour le mettre dans la tombe. Cette gourde est pour le mort un récipient pour prendre de l'eau au cours du long voyage. Si le mort est une femme, en plus de la gourde on y ajoute un van sur lequel on fait un trou, une louche qu'on casse, et parfois d'autres outils de sa cuisine. Ces objets sont à utiliser par le mort sur le chemin du voyage et aussi à son arrivée. On détruit tous les objets qu'on met dans la tombe comme si les objets en bon état ne pouvaient pas être utilisés par les morts. C'est par ce que tout se fait au contraire des vivants: le monde à l'inverse. Après tout cela, on fait remplir le trou de terre sous le son de la musique du grand balafon. Après avoir mis toute la terre, les joueurs de balafon et les femmes joueuses de *wɛɛwɛɛ* font trois fois de tour de la tombe en jouant si le mort est un homme. Ils font quatre fois de tour si le mort est une femme. L'enterrement est fini ainsi et tout le monde retourne au village. Ceux qui ont travaillé doivent aller se laver les membres car selon eux, la terre des cimetières attire des punaises dans les maisons.

4.2.7.2 L'enterrement du corps d'un noble (*wɔlinɔ kwu*)

Dans la coutume Jo, le corps d'un noble est bien respecté. Les cérémonies d'enterrement du noble sont accompagnées par la musique. La musique se commence au moment où on commence à laver le corps à la douche. Cette musique est appelée *wɛɛwɛɛ*. Elle est jouée par des femmes à l'entrée de la douche où est lavé le corps. Ces mêmes instruments de musique et les grands balafons accompagnent le corps à la fosse commune. On enveloppe le corps dans plusieurs belles couvertures. Le corps est bien porté par des gens. Toute la population l'accompagne au cimetière. Il est mis dans la fosse parmi les siens.

4.2.7.3 L'Enterrement d'un mauvais corps.

Le travail d'enterrer un mauvais corps est réservé aux spécialistes. Ce sont ces personnes qui possèdent les médicaments contre le *jamaŋ* des mauvais corps. La peur est que le corps ne jette pas un mauvais sort sur ceux qui assistent à l'enterrement. Nous allons énumérer quelques cas d'enterrement du mauvais corps:

- Un aveugle: il est enterré pendant la nuit en milieu Jo. Quand un aveugle meurt le matin, son corps est inhumé après la tombée du soleil vers le crépuscule. Tout le monde peut participer à l'enterrement. Ce corps reçoit toutes les cérémonies que doit recevoir un corps ordinaire.
- Un propriétaire de *kɔnɔn*: le corps d'un propriétaire de *kɔnɔn*, qui est un masque sacré, est enterré pendant la nuit. En général ceux qui sont initiés au fétiche *kɔnɔn* font l'enterrement. Ceux qui ne sont pas initiés et les femmes s'abstiennent, parce que les masques sont présents à

l'enterrement pour ainsi dire que le *kɔnɔn* assiste à l'enterrement de son propriétaire. Et ce masque ne doit pas être vu par les femmes et les non initiés.

- Une personne morte par pendaison: une personne qui s'est tuée avec une corde est un mauvais corps. Ce corps n'est pas lavé, il est enveloppé dans des couvertures et l'enterrement se fait sur le lieu de l'accident. Lorsqu'une personne s'est pendue à un arbre, celui qui doit couper la corde ne doit pas monter sur l'arbre, car le corps ne doit pas toucher le sol avant celui-ci. Dans cette situation, on se sert d'un couteau tranchant qui est attaché à un long bâton pour couper la corde avec laquelle il s'est pendu. Tout décès fait dans la brousse ou dans l'eau demande une purification de la terre (sacrifice d'un animal).
- Une personne morte par noyade: chez les Jo, les personnes qui enterrent les noyés sont les mêmes que ceux qui enterrent les sorciers. Lorsqu'une personne est morte dans l'eau, son corps est enlevé de l'eau. La tombe est creusée au bord du marigot ou la rivière. L'enterrement se fait avec quelques proches parents. On peut se lamenter sur le corps. Les personnes qui n'ont pas fait d'enfant ne peuvent pas assister à l'enterrement. Le *ɲamaŋ* ou la force occulte du cadavre peut empêcher ces personnes de faire des enfants. L'enveloppement du corps et l'enterrement se font comme chez un bon corps. Les parents du défunt offrent un bouc noir comme sacrifice pour purifier la terre. Le bouc est donné au chef de la terre où cette personne est morte. C'est le sang de ce bouc qui va purifier la souillure qui est survenue à cause de la mort.
- Une personne morte seule dans la brousse: ce corps est enterré dans le lieu où il est mort. La cérémonie se fait à la même manière de celui noyé.
- Une femme enceinte: quand une femme enceinte meurt, son corps est considéré comme un corps mauvais. Les personnes qui n'ont pas d'enfant ne peuvent pas assister à l'enterrement. Ce sont seulement les gens qui s'occupent de ce genre d'enterrement et les proches parents qui y participent. Le corps est lavé, enveloppé dans des couvertures et envoyé à la tombe. On fait descendre le corps dans la tombe. Après la descente du corps, tout le monde s'éloigne de la tombe. Seule la personne qui est nommée pour cet enterrement reste avec le corps. Il déchire le ventre de la défunte pour connaître le sexe de l'enfant. Ceci lui permet de savoir le type de feuilles à chercher à la fin de l'enterrement pour chasser le *ɲamaŋ* du corps de la défunte. L'enfant est enlevé du ventre et mis à côté de la mère dans les mêmes tissus. Il est particulièrement interdit aux femmes enceintes et allaitantes de participer à l'enterrement ou de toucher ce corps. Après cette cérémonie les autres viennent fermer le trou de la tombe. Et le reste de la cérémonie se fait comme celle d'un bon corps, et le mort reçoit les mêmes honneurs d'une personne ordinaire.
- Une femme qui n'a jamais fait d'enfant: cette catégorie de mort est vraiment pénible pour les Jo. «Elle est finie» (*Mari ki kɔ-i*) dira-t-on. Toutes les femmes et toutes les jeunes filles qui peuvent encore faire d'enfants ne doivent pas voir ni assister à l'enterrement du corps, car le *ɲamaŋ* de la femme morte pourrait les rendre stériles. Avant de laver le corps, on verse de la

poudre de néré à l'endroit où le corps doit être lavé. Cela est fait pour chasser le *ɲamaŋ* pour que ce mauvais sort ne soit pas transmis à quelqu'un d'autre dans la famille. Le jour de l'enterrement, il n'y aura pas beaucoup de gens qui y assistent. A part ceci, tout le reste de la cérémonie se fait comme celle d'un bon corps.

- Une personne morte par chute d'élévation, par noyade ou par accident de route: ces morts sont enterrés aussi sur les lieux de l'accident.
- Une personne morte par la foudre: celui qui est mort par la foudre reçoit les mêmes traitements que les précédents, mais ici on doit faire des sacrifices pour pardonner la foudre avant de toucher le corps. Il est enterré dans le lieu d'accident.

4.2.7.4 L'Enterrement d'un sorcier

Un(e) sorcier(e) (*kɔli kwu*): La mort d'un(e) sorcier(e) est une mort particulière en comparaison aux précédentes. Il faut des sacrifices et certains rites avant que tout le monde puisse participer à son enterrement, même à ses funérailles. Généralement cette personne est tuée par un fétiche. On doit faire des sacrifices au fétiche qui l'a tué. On doit faire un trou au mur où se trouve le corps, pour faire sortir le corps par-là. Tous les corps, à part de celui du sorcier, sortent par la porte. Le geste qu'on fait en sortant le corps par le trou au mur est d'une façon négligente. On enveloppe son corps dans des pailles, puis des spécialistes le tirent jusqu'au lieu où il doit être enterré d'une façon négligente. On ne doit même pas pleurer sur ce type de mort.

Le plus souvent le sorcier annonce avant sa mort, soit qu'il tuait des gens ou qu'il va être tué par un fétiche. L'enterrement du sorcier se fait sans respect du corps. Le corps est enveloppé dans de vieilles pailles sans être lavé. On perce la maison pour le faire sortir. On attache une liane qu'on appelle *naman cu* à ses deux pieds. Le corps ainsi attaché est tiré par deux personnes qui se trouvent au dehors. Son corps est tiré jusqu'au cimetière (fosse) des sorciers appelé en Jɔ *kɔlikuku*. Arrivé à la tombe, le cadavre est poussé par les pieds des porteurs pour le faire descendre dans la tombe. Peu de gens assistent à son enterrement. Dans les villages Jɔ, nous avons des personnes qui sont désignées pour ce genre d'enterrement. On ne pleure pas pour le défunt parce que la personne était nuisible à la population durant sa vie.

Il faut comprendre aussi qu'un corps pourrait être malheureusement accusé d'être un sorcier sans qu'il ne le soit. L'histoire sur l'enterrement de Nkɔŋ dans le village de Koura est un bon exemple de bon corps accusé de sorcellerie:

Nkɔŋ était un vieil homme, que les membres de sa famille l'avaient accusé de sorcellerie. Lorsque la mort est arrivée à Nkɔŋ, les consultations après mort ont montré que Nkɔŋ était un sorcier. Malgré l'opposition de ses amis à la véracité de cette consultation, les coutumes ont accepté la divination comme vraie, ainsi le pauvre vieux a été traité comme un sorcier. Donc le corps de Nkɔŋ a été enveloppé dans un seul pagne qui ne couvrait même pas ses pieds. Même le fait de lui porter ce seul pagne était dû à l'intervention des parents de sa mère, les *konkwuu cii*. Pourtant, le

corps de Nkɔŋ ne voulait pas partir dans le cimetière de *kɔlikuku*. Car, en réalité, il n'était pas sorcier comme les membres de sa famille le croyaient. Les porteurs du corps de Nkɔŋ étaient très fatigués pour l'enterrer dans le *kɔlikuku*. Les porteurs arrivés en mi-chemin étaient souvent arrêtés par une force invisible qui les empêchaient de partir vers le cimetière des sorciers. Il a fallu l'intervention de l'un des *konkwuu cii*, qui s'appelait Famoriba. Il s'est adressé en ses termes au corps de Nkɔŋ: «Je sais, que tu es noble, mais si on te force d'aller à *kɔlikuku*, vas-y. Quand le jour de la vérité viendra, j'irai te chercher pour t'enterrer de nouveau dans le cimetière des nobles.» Après ces paroles les porteurs du cadavre ont trouvé la force pour partir. Ainsi, le corps du noble Nkɔŋ a été enterré dans le cimetière des sorciers. Dans les coutumes Jɔ, si on se trompait ainsi dans le choix de cimetières comme le cas de Nkɔŋ, cela provoquerait des malheurs dans la famille.

Le corps de Nkɔŋ passa une année entière dans cette tombe. Et pendant toute cette période les malheurs se succédaient dans sa famille. Et enfin, la famille a décidé d'enlever le corps de Nkɔŋ et de remettre dans le cimetière des nobles. En ce moment, on avait des fosses communes pour enterrer les nobles ensemble. D'après la coutume, il faut attendre la mort d'un noble pour que l'ancien corps puisse être enlevé pour qu'on l'enterre avec le nouveau corps. Donc, on attendait la mort de la maman de Soungari Ouattara du quartier de Nakɔncɛra. Ainsi, le corps de Nkɔŋ est enlevé du *kɔlikuku*. Ce qui était étonnant est que le corps de Nkɔŋ a été retrouvé toujours en bon état, sans avoir été décomposé (aucune partie était pourrie), après avoir déjà fait une année dans la fosse des sorciers. Son corps a été ramené au village pour recevoir tous les honneurs funéraires que devrait recevoir un noble à sa mort.

4.2.8 L'unique poulet (*naanaang tenn*)

C'est une cérémonie qui est organisée pour une personne mariée, au troisième ou au quatrième jour après son décès. Pour une femme, la cérémonie se passe au quatrième jour. Elle se tient au troisième jour s'il s'agit d'un homme. La cérémonie est faite par les parents maternels du défunt. Elle consiste à préparer un grand repas, ensuite enlever une partie de ce plat et le faire accompagner d'un petit poulet, de la cendre, et de l'eau. Tous ceux-ci sont amenés à la tombe du défunt. Là, toute la cendre est versée sur le sol en trois ou quatre lignes selon le sexe du défunt (quatre pour la femme et trois pour l'homme). Ensuite le repas est versé sur la tombe, l'eau est prise à l'aide d'une louche trois ou quatre fois avec la main gauche, puis trois ou quatre fois avec la main droite pour le verser sur la tombe. Le récipient qui avait servi pour apporter l'eau (toujours unealebasse) est renversé. A l'aide de la louche, on tape avec la main gauche trois fois (pour l'homme) ou quatre fois (pour la femme), puis avec la main droite trois ou quatre fois. On reprend laalebasse et la louche. Le poulet est donné pour être égorgé. Quand le poulet est égorgé, un cou de fusil retentit en marquant la fin de cette cérémonie. Après ces trois ou quatre jours, il se peut que les étrangers et retardateurs puissent encore venir pour présenter leurs condoléances. Les membres de la famille peuvent partir mais le plus vieux de la famille ou le plus concerné de la famille par la mort doit rester pendant une semaine pour accueillir ceux qui viendront après.

Nous pensons que la cérémonie du *janaaj tenj* ressemble à celle d'apaiser la colère d'un ancêtre bien que la cendre soit remplacée par le charbon.

4.3 Espacement de la mort

Quand la mort survient, les Jo veulent avoir le décalage entre cette mort et la prochaine mort. Pour écarter la prochaine mort, il y a certains interdits

4.3.1 Interdictions

- Les Jo n'enterrent jamais un vieux le jour de *kəfani* qui est le deuxième jour de la semaine Jo (Une semaine Jo se compose en six jours: *shənnij, kəfani, samo, jə, byə, buru.*). On interdit cela car *kəfani* est un mauvais jour et si on fait l'enterrement à ce jour-là, un autre décès va bientôt venir.
- La route qui mène aux cimetières ne doit jamais être réparée sauf si un décès se produit. Car, la réparation de la route peut provoquer une autre mort.
- On ne doit pas se laver la figure avec l'eau qui sert pour la toilette après l'enterrement.
- Les outils qui ont servi pour faire le trou au cimetière doivent être restés trois ou quatre jours à l'entrée du quartier avant d'être lavés et utilisés aux autres buts.

4.3.2 Obligations

Après la cérémonie du *janaaj tenj*, les *cimaari* (filles mariées de la famille du défunt) doivent nettoyer toute la cours du défunt et les ordures (souillures) doivent être jetées sur un carrefour hors du village. Ceci symbolise qu'on a ramassé tout ce dont le mort a besoin et qu'il peut venir les chercher là et non à la maison.

Il se peut qu'un mort ait fait trop de mal, et par conséquent il ne soit pas accepté par les siens (ancêtres). Pour éloigner une autre mort, il faut absolument restaurer toute erreur déclarée par les devins ou constatée par un membre de la famille. Cette restauration se réalise par un sacrifice que le devin désigne. Le chef de famille fait le sacrifice au nom du défunt pour apaiser la colère des ancêtres. En faisant ceci, l'erreur que le mort avait commise est restaurée.

4.4 Les funérailles (*benfuru*)

Après que toutes les cérémonies de *benjunij* (littéralement «la mort fraîche») sont faites, il reste les cérémonies de *benfuru* (littéralement «la mort sèche»), autrement dites funérailles. Les funérailles sont des cérémonies qu'on fait au nom du défunt pour l'honorer. Les funérailles sont aussi faites pour éviter la colère du mort, c'est à dire celle des ancêtres. C'est une cérémonie qui autorise aux vivants de prendre les possessions du défunt comme héritage. Elle permet à la personne morte de se joindre à la famille des morts (ancêtres). Alors les funérailles permettent l'intégration du mort dans le village des ancêtres. Les funérailles sont en même temps une manière

de rendre hommage à la personne morte pour tout ce qu'elle a fait en étant vivante. C'est pour cela que les Jò disent que la grandeur des funérailles dépend de la grandeur de ses proches qui sont les organisateurs. Les funérailles prouvent combien la famille estime cette personne morte. Nous allons donc voir dans ce présent chapitre, les questions de droit, du temps, d'organisation, de la manière du déroulement, et de l'héritage au sujet des funérailles.

4.4.1 Droit aux funérailles

Pour avoir le droit aux funérailles, en milieu Jò, le défunt doit être marié et avancé en âge. S'il a eu des enfants, même s'il n'est pas avancé en âge, il peut bénéficier des funérailles. En cas de mauvais corps, la moitié des funérailles est organisée en son honneur. On appelle cela *wɔsaatenɲ* qui est une cérémonie organisée qui ne dépasse pas une heure de temps. Par contre, un sorcier tué par un fétiche peut bénéficier des funérailles quand les enfants du défunt s'acquittent de tous les sacrifices que le féticheur leur demande comme cérémonies pour délivrer le corps (libérer son âme du fétiche). Ces sacrifices de délivrance du défunt peuvent se composer de dons d'animaux, de couvertures, de poules, et d'argent au propriétaire du fétiche de la part des parents du défunt. En tout cas, chaque féticheur reçoit un certain nombre de choses qu'on lui donne quand son fétiche tue une personne.

Pourtant, celui qui est mort prématurément, avant l'âge de se marier, n'a pas droit aux funérailles. Aussi un individu qui a subi une mauvaise mort risque de ne pas avoir des funérailles, sauf le cas où on le restaure de ses droits après la divination.

4.4.2 Quand organise-t-on les funérailles?

Les funérailles sont organisées pour un défunt qui répond à tous les critères tels que lui confère ce droit. Elles peuvent être organisées même le jour du décès après l'enterrement. Elles peuvent être reportées d'un à plus de dix ans. Le plus souvent, ce report est conditionné à des facteurs suivants: celui ou ceux qui doivent organiser les funérailles ne sont pas sur place, ou le manque de moyen financier empêche l'organisation. Les funérailles peuvent être retardées au cas où le défunt au préalable soit considéré comme un mauvais corps. Il peut bénéficier du droit des années plus tard.

En général, les funérailles chez les Jò se font pendant la saison sèche. En ce moment tous les travaux champêtres sont terminés. Les funérailles peuvent commencer tout juste après les récoltes jusqu'au début de l'hivernage qui coïncide avec la fin de l'année Jò. Après les cérémonies de la nouvelle année Jò qui est le *faali*, il n'y a plus de funérailles. Mais les parents en retard peuvent faire le *wɔsaatenɲ* à n'importe quel moment de l'année. (le *wɔsaatenɲ* est la cérémonie de funérailles permise aux parents qui n'étaient pas présents lors de funérailles. Ou bien, s'il y a des funérailles non faites dans une famille, on ne peut pas organiser des nouvelles funérailles dans la famille sans avoir fait le *wɔsaatenɲ* pour l'ancien.)

4.4.3 Qui organise les funérailles?

L'ampleur des funérailles dépend du rang social qu'occupait la personne en étant vivant dans la société Jo. Dans l'organisation des funérailles, nous avons deux groupes distincts de parenté:

Les *konkwuu cii* sont les parents de la famille maternelle de la personne morte

Les *konkwuu daŋ ni* se composent des grands frères et des petits frères, des grandes sœurs et des petites sœurs du défunt et ses propres enfants.

Les fils et les petits frères du défunt organisent ses funérailles. D'après la coutume, le grand frère doit être enterré par les petits frères et les fils. Au cas où le petit frère meurt avant le grand frère, le grand frère ne doit pas danser pendant les funérailles de son petit frère ni manger publiquement comme les petits frères du défunt. Car, pour lui, il a perdu une personne qui allait faire beaucoup de choses le jour de sa mort.

Au sujet de la date des funérailles, le plus âgé des *konkwuu daŋ ni* part chez le chef coutumier du village pour que celui-ci propose une date des funérailles aux parents du défunt.

Avant de partir chez le chef coutumier du village, les parents du défunt doivent se mettre en accord sur une date pour les funérailles. S'ils sont en accord sur une telle date, le plus âgé de la famille va chez le chef coutumier. Le chef coutumier et ses frères lui proposent une date pour les funérailles. Au cas où la date proposée par le chef coutumier ne lui convient pas, celui-ci propose la date que la famille préfère. La plupart du temps, le chef coutumier accepte cette proposition. Pourtant, la date proposée par la famille ne doit pas être après *faali*, car personne ne fait pas de funérailles après *faali*. Parfois la date proposée peut être retenue ou changée, selon l'ordre d'arrivée des gens qui veulent faire des funérailles. La date proposée peut coïncider avec celle d'une autre famille, dans ce cas, elle peut être modifiée.

Quand la date est décidée, les préparatifs commencent. Tous ceux qui sont de loin et de prêt seront informés bien avant cette date, ceci est fait pour permettre une bonne préparation des funérailles à tous les parents du défunt.

En général, c'est idéal que celui qui organise les funérailles ne soit plus âgé que le défunt. C'est pourquoi l'honneur est donné aux enfants qui organisent les funérailles à l'intention de leurs parents défunts. L'homme organise les funérailles de sa femme défunte. Les petits frères organisent les funérailles à l'intention de leur grand frère. Si la décision des funérailles vient de ces personnes citées, l'organisation et la célébration des funérailles sont une affaire qui concerne tous les membres de la famille du défunt, ainsi que tous les villages où vivent les parents.

4.4.4 Jeux de guerre

Selon la situation financière des membres familiaux du défunt, nous avons des funérailles d'une nuit et de deux nuits. En général, les funérailles des chefs de terre et des chefs coutumiers durent deux nuits même si leurs parents vivants n'ont pas de moyens. Cela est une obligation.

Dans le cas des funérailles des chefs coutumiers, nous avons une cérémonie qui se fait au lendemain de la veille vers trois heures de l'après-midi. Cette cérémonie met fin aux funérailles. On l'appelle *jojo*, un jeu qui oppose deux quartiers. Les hommes vaillants de ces quartiers se livrent à des jeux de guerre. Ces jeux sont une imitation des temps où les hommes se faisaient la guerre pour se procurer des esclaves.

Voici un exemple de cette cérémonie racontée par une femme âgée Madjéné Sogodogo dit Nee et aidée par sa co-épouse Awa Ouattara dit Maa:

Le lendemain de la veille vers trois heures de l'après-midi, les hommes forts du quartier qui ont perdu leur chef coutumier et du quartier frère (un quartier est frère de l'autre quand ces familles s'entraident dans les cérémonies coutumières) se réunissent pour cette cérémonie. La cérémonie se tient sur une espace grande où les deux camps peuvent se tenir à distance pour se cacher. Tous les deux camps ont comme armement, des fusils indigènes à poudre sans balles, des machettes, des flèches, des arcs, et des bâtons. Chaque groupe a un chef de guerre pour diriger son camp. Chaque groupe s'avance vers l'autre. Quand les hommes des deux quartiers se rencontrent, tout le monde lance des cris de guerre. Les flèches et des coups de fusil sont tirées en l'air. Après cela les armes sont déposées à côté, et la lutte commence. Chacun cherche à terrasser son adversaire, les spectateurs applaudissent de tout côté. Au même moment où les hommes forts sont à la guerre, les jeunes du quartier adverse se promènent dans le quartier funèbre pour prendre les enfants et les vieux qui ne sont pas partis à la guerre. Donc, quand les hommes vaillants sortent pour les jeux de guerre, les restes se cachent, car toutes les personnes trouvés par les jeunes du quartier adverse seront prises comme des esclaves. Les esclaves sont conduits chez le plus vieux du quartier adverse. On garde les esclaves dans une maison de peur qu'ils ne s'enfuient. Dans cette maison on leur offre de la nourriture et de la boisson. Ceux qui comprennent les jeux s'asseyent à côté du chef du quartier. Toutes ces personnes sont bien entretenues. Quand les jeux de guerre sont finis, les combattants reviennent dans leur quartier. Maintenant les vieux du quartier où se tiennent les funérailles envoient une personne avec de l'argent pour libérer les esclaves. L'envoyé se dirige vers le chef de quartier où se trouvent ses frères. Il paie pour les racheter. Après le paiement, les esclaves sont libérés. Pour animer les jeux, certains esclaves refusent de partir chez eux, car ils voulaient finir la boisson avant d'être libérés. Maintenant c'est le tour du quartier vainqueur de supplier l'esclave afin qu'il parte chez lui. La cérémonie se termine par la libération des esclaves. Voici comment se termine la cérémonie du *jojo*. Elle prend fin avant le coucher du soleil. Quand une vieille femme coutumière (la plus vieille femme du quartier) est morte, ce sont les femmes qui font ces jeux de guerre. Cela convient à dire que les hommes font les jeux de guerre dans les funérailles des hommes, et les femmes font les jeux de guerre dans les funérailles des femmes.

4.4.5 Les choses qui symbolisent le corps du défunt pendant les funérailles

Au soir des funérailles les *konkwuu cii* sortent derrière les maisons pour prendre un bâton à peu près d'un mètre cinquante de longueur. Ce bâton est enroulé dans une couverture. Ce bâton et la

couverture représentent le corps du défunt. Ce corps symbolique est mis dans la cuisine de sa première femme, s'il avait plusieurs femmes. Si c'est une défunte, le bâton enroulé dans la couverture se trouve dans sa propre cuisine. Avant de commencer les vraies danses dans la nuit, les *konkwuu cii* prennent le faux corps en dansant devant les différents groupes de musiciens qui sont présents au lieu des funérailles trois fois si le défunt était homme et quatre fois si c'était une femme. Le lendemain de la veille, le faux corps est envoyé au marigot pour boire. Les *konkwuu cii* sont accompagnés par les filles du défunt, qui chantent en allant et aussi au retour du marigot. Elles disent dans la chanson que leur parent avait voyagé et qu'il est revenu. Ce sont de vieilles femmes qui gardent le corps. Car à l'annonce de la mort elles se trouvent à côté du corps jusqu'à ce qu'on prenne le corps pour l'enterrement. Ce sont ces mêmes vieilles qui gardent le faux corps (un bâton enroulé dans une couverture blanche). Pendant la veille ou les veilles les *koŋ daŋ ni* passent dans la maison où est gardé ce faux corps pour leur donner de l'argent.

4.4.6 Les tâches de la famille autour des funérailles

La famille du défunt fournit du mil pour faire de la boisson (bière de mil). Elle prévoit quelques choses à manger pour la foule qui viendra ainsi que de la viande de chèvre ou de bœuf. Les manifestations se déroulent dans la famille du défunt. Les étrangers viennent de tous les villages environnants. Chaque femme mariée ou promise de la famille du défunt arrive avec les membres de la famille de son mari. Ceux-ci doivent venir avec des musiciens, du vivre et de la viande. Ces gens doivent être logés dans une autre famille. Leur nombre dépend du nombre de filles mariées de la famille. En général, les membres de la famille invitent un groupe de musiciens également.

4.4.7 Le rôle du *yefinŋ* dans les funérailles

Le *yefinŋ* (chose pour enterrer) est une cérémonie qui témoigne que les funérailles d'un tel est fait. Il constitue l'élément essentiel des funérailles. Selon certains, les funérailles sont organisées afin de pouvoir donner ce *yefinŋ* au *konkwuu cii*. Le *yefinŋ* est un don de couverture et d'argent donné par les *konkwuu daŋ ni* aux *konkwuu cii*. La cérémonie se passe au second jour de la célébration des funérailles pour ceux qui ont bénéficié de ces honneurs. Elle peut se faire aussi trois ou quatre après l'enterrement, mais pour certains, même avant la célébration des funérailles. Ainsi, le *yefinŋ* peut se donner après l'enterrement ou après les funérailles. Il est donné aux *koŋ kwu cii* à l'entrée jours du quartier par des fils et filles du défunt. Pour la femme les *konkwuu cii* reçoivent quatre cents francs (400f) *yaa pyiraŋ* (vingt fois quatre: *yaa* est vingt et *pyiraŋ* est quatre), une couverture et six cent francs (600f) *yaa tanmani* (vingt fois six) attachés dans un morceau de pagne. Pour l'homme les *konkwuu cii* reçoivent trois cents francs (300f) *yaa byaŋ*, une couverture et six cent francs (600f) *yaa tanmani* attachés dans un morceau de pagne. Quand les *konkwuu cii* reçoivent cette couverture et cet argent, ils les envoient au plus vieux de leur famille ou *tu* (une parenté élargie du côté maternel). Etant donné que les vieux de la famille ne se trouvent pas dans un même lieu, il est difficile de savoir qui est le plus vieux. Il se peut qu'on les envoie à un vieux qui n'est pas réellement le plus vieux de la parenté. Donc, la meilleure solution est d'acheter un

animal avec cet argent et faire le sacrifice aux ancêtres, ou bien on garde de l'argent pour acheter d'autres couvertures afin d'enterrer certains de la parenté. Ces couvertures serviront pour enterrer de vieilles personnes au nom de la grande famille. Mais, pour d'autres chefs, ils préfèrent à jeter cet argent, car l'argent de *yefinj* tue facilement lorsque ceci est dépensé par une personne qui ne devrait pas le dépenser. (C'est-à-dire si la personne n'est pas la plus vieille de la parenté).

4.4.8 Les sortes de musiques jouées aux funérailles

La musique dans la société Jo occupe une grande place. Chaque fois qu'il y a une cérémonie quoi qu'elle en soit, on invite des musiciens avec des instruments. Ils animent la cérémonie, et les gens passent du temps en dansant au rythme de la musique. Les Jo expriment dans la musique leur joie, leur tristesse ainsi que leur bravoure aux champs.

Nous avons quatre sortes de musiques qui peuvent être jouées au cours des funérailles:

La musique des *saaba* (grands balafons).

La musique des *wεεwεε*.

La musique des *ceceeri* (mot bamanan = cacakara). C'est une sorte de calebasse à queue longue dont on fait sortir les grains qui sont remplacés par de petits cailloux ou de petits grains durs. On le secoue pour faire la musique.

La musique des petits balafons

Par ailleurs, d'autres musiciens peuvent être sollicités pour les funérailles d'un chef des chasseurs, des peuls ou d'un forgeron. Au cours de ces types de funérailles, la musique relative aux coutumes du défunt peut être jouée. Il s'agit de:

La kora des chasseurs pour un chef chasseur

Le tambourin pour les chefs de fétiches

Les grands tambours pour les grands chefs etc.

La flûte pour les peuls et forgerons.

4.4.9 Le faali

Après les dernières funérailles de l'année, le *faali* est organisé pour tous les morts dont les funérailles ont été faites de tout le village. Ce rite est une répétition du *jaannaŋ tenŋ* en faveur de tous les morts. Le *faali* annonce le début du nouvel an Jo. Cette journée est consacrée pour l'adoration des morts. En plus, c'est un jour où les morts viennent visiter les parents vivants et mangent dans les cuisines dans la nuit tardive. Chaque famille laisse de la nourriture dans sa cuisine. Toutes les personnes mortes visitent leur famille respective.

4.4.10 Période de transition et l'incorporation

Selon la conception Jo, depuis la fin du *jaannaan ten* jusqu'aux *faali* un mort ne peut pas être intégré aux siens. Il n'a pas droit d'être considéré comme un ancêtre. Il ne peut pas être adoré et n'a pas de pouvoir de donner un enfant à quelqu'un non plus (Les Jo croient que les ancêtres font du bien en leur faveur. Il se peut donc qu'un ancêtre leur donne un enfant.). En cette position, le mort 'flotte' entre les morts et les vivants. Il n'est plus vivant mais n'est pas encore intégré dans le village des morts. Les funérailles autorisent le *faali* qui marquent la libération totale du mort par les vivants et son incorporation permanente parmi les ancêtres.

4.4.11 Les ancêtres

4.4.11.1 Quand est-ce qu'on commence à adorer un ancêtre?

Après qu'une personne est morte, elle est considérée comme un ancêtre quand on fait ses funérailles, surtout quand le *yéfin* est donné. C'est à partir de cet instant qu'on considère qu'il est dans le monde des ancêtres. Une fois que la personne est considérée admise dans le monde des ancêtres, ses vraies adorations commencent. Même si elle avait été adorée pour la première fois le jour du *jaannaan ten*, elle sera adorée pour la deuxième fois au moment du *faali* (la nouvelle année en coutume Jo) si son *yefin* a été donné au cours de cette année.

4.4.11.2 Types d'ancêtres

Nous avons deux catégories d'ancêtres, les petits ancêtres dits «*tanton pyan ni*» et les grands ancêtres dits «*tanton sinan ni*»

Les petits ancêtres sont toutes les personnes qui sont mortes sans devenir chef / mère du quartier mais qui ont mérité les funérailles. Ils sont adorés dans la famille par leurs enfants ou les descendants de leur famille. Les sacrifices d'adoration sont offerts sous un grenier dans la cour de la famille du défunt.

Les grands ancêtres sont des personnes qui étaient *bwoton ti ni* (chefs de quartier) pendant qu'ils étaient en vie. L'homme le plus âgé du quartier lors de sa mort, et la femme du quartier qui s'est mariée avant toutes les autres femmes deviennent grand ancêtre. Ils sont adorés à l'entrée du quartier. On adore les ancêtres au jour de *samo* (3^e jour de la semaine) ou *joo* (quatrième jour de la semaine). Le sacrificateur des grands ancêtres est un chef de quartier (*bwoton ti ni*). Le sacrificateur des petits ancêtres est un chef de famille. En général, on adore les ancêtres à l'occasion de les remercier du leur bienfait envers quelqu'un de la famille ou du quartier.

4.4.12 L'héritage

4.4.12.1 En quoi constitue l'héritage?

L'héritage d'un homme est constitué de la grande houe de culture, la petite houe ou la pioche, la / les femme(s) du défunt, son arme (arc, fusils ou lance) s'il en avait, et le couteau qu'il portait sur sa hanche. L'héritier n'a pas droit de refuser l'héritage. Car on peut être frappé par plusieurs malheurs à cause de ce refus.

Si le défunt était un chef de famille, en plus des objets cités en haut, l'héritier hérite tout ce qui appartient à la grande famille: les terres, les fétiches, le bétail, et la caisse de la famille. L'héritage d'une femme qui est mariée est constitué de l'ensemble des ustensiles de cuisine (sauf la jarre à eau) et ses habits.

4.4.12.2 Qui hérite de qui?

Dans le système de la grande famille, si l'aîné est décédé, son premier petit frère prend son héritage. Dans ce cas, l'héritage est constitué uniquement des biens communs. Les biens communs sont toujours à la possession de l'aîné. Il arrive que le défunt ait des biens privés nettement séparés de ceux de la grande famille, ces biens peuvent être hérités par ses propres enfants. Au cas où un autre membre de la famille qui n'est pas aîné est décédé, son héritage sera pris par ses propres enfants. Mais, parmi son héritage, le couteau, la houe et quelques habits seront pris par son premier petit frère.

La femme n'hérite pas de son époux et vice versa. Les biens des femmes sont hérités par ses sœurs et filles.

4.4.12.3 Le veuvage

En milieu Jo, sans funérailles, il n'y a pas de veuvage. Et sans veuvage, la veuve ne peut pas prendre un autre homme comme mari. Si elle le faisait, elle serait en faute qui demanderait le rétablissement. Seulement les épouses que le défunt a dotées et mariées peuvent faire le veuvage. Les épouses qui ne sont pas mariées coutumièrement ne peuvent pas faire le veuvage. Dans la coutume Jo, le veuvage est très important. Quand ceci est mal fait, la veuve ou le veuf peut avoir des problèmes pendant toute sa vie qui reste.

4.4.12.3.1 Comment se fait le veuvage?

Le veuvage en milieu Jo se présente en deux parties. La première partie s'étend du moment du décès jusqu'à trois ou quatre jours. La deuxième partie se fait au moment des funérailles.

Le veuvage lors du décès dure trois jours si le défunt est un homme. Si le défunt est une femme, la durée du veuvage est quatre jours. Quand on annonce la mort d'un homme, la première chose à faire c'est de chercher une autre maison pour isoler la / les femme(s) du défunt. Cette maison se

nomme *benfu*. La femme reste dans cette maison pendant les trois jours que durent les obsèques de son mari. Le corps de l'homme est transféré dans la cuisine de la première femme s'il avait plus qu'une. La femme doit sortir de sa maison d'isolation pour aller voir le corps de son mari dans sa cuisine. Cela peut se faire à plusieurs reprises selon la durée du temps avant l'enterrement. La dernière visite se fait à l'entrée du quartier lors de la cérémonie *daanniŋ*. C'est après cette visite que le corps est pris et est dirigé au cimetière. La femme ne doit pas accompagner le corps de son mari au cimetière. A la fin des trois jours la veuve peut recommencer à ses occupations, c'est la fin du premier veuvage.

Il en est de même pour l'homme: à l'annonce et au constat de la mort de son épouse, il est conduit dans une maison d'isolation. Il doit y rester pendant les quatre jours que demandent la coutume pour les obsèques d'une femme. Il ne doit pas sortir de cette maison pour voir le corps de sa femme dans la cuisine. Il ne doit pas assister au lavage du corps ni à son ensevelissement. Mais il est permis d'aller voir le corps de sa femme pour la dernière fois à l'entrée du quartier pour faire la cérémonie *daanniŋ* avant que les hommes l'emportent aux cimetières. Après les quatre jours, l'homme est libre et cela marque la fin du premier veuvage.

Le veuvage au moment des funérailles, la cérémonie dure six semaines. La maison de veuvage est appelée *wààfu*. Elle commence dès la veille des funérailles. Elle se divise en deux parties. La première partie se limite à trois semaines. C'est le moment le plus difficile du veuvage en coutume Jo. La veuve ne lave pas les mains avant de prendre ses repas. Après le repas elle nettoie ses mains avec un chiffon qui est gardé à côté de la veuve. Elle reste dans la maison de veuvage pendant toutes ces trois semaines. Elle est toujours accompagnée d'une vieille femme ou d'une proche parente.

A la fin des trois semaines la tête est rasée. Elles vont se laver à l'entrée de la concession. Ce bain s'appelle *kile wu* et se répétera à la fin de la sixième semaine. Pendant cette cérémonie les gens ne doivent pas voir cette cérémonie et ne doivent pas passer en cet endroit. Car si une personne les voit en train de laver la / les veuve(s), elle paie une amende. Et après, le voyeur se lave avec l'eau de la cérémonie qu'on appelle *kile*. C'est en ce même jour que la / les veuve(s) part(ent) au marigot pour se laver pour la première fois, et laver les habits de veuvage. Ce jour, on leur (la / les veuve(s)) prépare un bon plat avec de la viande.

Pour l'habillement du veuvage, la couleur préférée est le noir. Cette couleur résiste à la saleté. Pendant les six semaines les habits du veuvage sont lavés deux fois: à la fin de la troisième semaine et à la fin de la sixième semaine.

Après ce repas bien préparé, la / les femme(s) commence(ent) les trois dernières semaines. Dans ces dernières semaines, elle(s) est plus libre. Elle(s) peut faire de petits travaux de la maison, et de la cuisine pour elle(s)-même. Elle(s) ne doit pas partir loin du village ni voyager. Au bout des trois dernières semaines, le veuvage prend fin. La / les veuve(s) lave(ent) le dernier *kile* à l'entrée de la famille. Ensuite elle(s) est accompagnée par des vieilles femmes au marigot pour laver les habits de veuvage pour mettre fin de cette cérémonie. Au retour du marigot, elles viennent manger

un repas préparé pour l'occasion. Après cela, les vieilles prennent les ustensiles de la cuisine que la / les veuve(s) utilisait pour préparer ses repas pendant les trois dernières semaines. Après le veuvage la femme peut prendre un autre mari.

4.4.12.3.2 Ce que le veuf fait pendant les funérailles

Pendant les funérailles de la femme le mari ne danse pas. Il ne mange pas la nourriture qui est faite pour les funérailles. Sa nourriture doit venir d'une autre famille pendant une semaine. Chaque fois qu'il veut partir un peu loin de sa maison il est accompagné d'une vieille femme qui reste à côté de lui pendant toute la semaine. A la fin de la semaine le veuvage de l'homme se termine. Des vieilles femmes le lavent avec l'eau du *kilé* à la sortie du quartier. À part les veilles qui font la cérémonie, personne ne doit voir cette cérémonie. Après ce bain l'homme est libre de faire tout ce qu'il veut. Le veuvage de l'homme est moins strict que celui de la femme.

4.4.12.4 Le lévirat

Le lévirat est le fait qu'un petit frère du défunt prenne en héritage la femme et les enfants du défunt pour continuer à faire des enfants au nom du grand frère. Après la mort d'un mari, sa femme revient à son petit frère qui le suit dans la famille par l'âge.

4.4.12.4.1 A qui revient la veuve?

Chez les Jo, le plus âgé n'a pas le droit de prendre l'héritage de son petit frère. Il ne peut prendre non plus la femme du petit frère, après sa mort. L'héritier n'a aucun droit de refuser de prendre la veuve. Cela peut se traduire comme un refus de la continuité du grand frère. La veuve peut maudire toute la famille entière à cause de cela. Tel refus peut provoquer la colère du défunt, voire tous les autres ancêtres. La colère des ancêtres entraîne des malheurs dans la famille.

Une veuve ne peut pas choisir un autre homme dans une autre famille. Pourtant, dans le cas où il n'y a pas de petit frère de son mari qui a l'âge de se marier, elle peut choisir un homme d'une autre famille. Si la femme a des relations sexuelles avec un homme avant le veuvage et la cérémonie du lévirat, elle commet l'adultère. Un acte d'adultère après la mort du mari doit être restauré par un sacrifice d'un animal avant que la femme ne choisisse un nouveau mari.

Nous pouvons interpréter cette pratique comme celle qui renforce la continuité de la famille. C'est une manière de prendre en charge la veuve et les orphelins au sein de la même famille également.

4.4.12.4.2 Quelle est la cérémonie du lévirat?

Quelques jours après le *wàà*, le petit frère du défunt apporte une poule au plus vieux du quartier. Cette poule est appelée *kila naj* (poule de trouvaille). Le plus vieux du quartier offre une poule aux ancêtres pour que les ancêtres reconnaissent le nouveau mari de la veuve. Sans cette cérémonie tout rapport sexuel est considéré comme adultère. Dans le cas où les funérailles sont retardées, il arrive que la veuve fasse des rapports sexuels avant le veuvage. Étant donné que cet

acte est considéré comme un adultère, chose abominable dans la famille, la maison doit être purifiée de cette souillure par le sang d'un bouc pour apaiser la colère des ancêtres. Ce n'est qu'après ce sacrifice qu'une autre poule est donnée aux ancêtres pour annoncer que la femme va vivre avec un autre homme. Au cas où le chef de famille n'aurait toujours pas de moyens de faire les funérailles du défunt et qu'il ne peut pas mettre fin à l'acte d'adultère de la femme, il peut décider d'offrir un poulet aux ancêtres pour annoncer que la femme peut vivre avec un autre homme non légitime pour une raison valable. C'est en quelque sorte une manière de dire aux ancêtres de ne plus considérer cette femme sous la coutume de la famille et que son adultère ne cause plus du tort à la famille. On appelle cet acte *po sán tu ru* qui veut dire faire sortir quelqu'un du *tu*. Le *tu* symbolise l'ensemble des coutumes de la famille ou du village. Ce qui est toujours triste dans le nouveau mariage de la veuve est que les enfants issus de ce mariage portent toujours le nom du premier mari. Ceci est fait soit avec le petit frère du défunt, soit avec un autre homme d'une autre famille (d'un autre quartier ou village).

Dans la coutume Jɔ, le mariage n'a pas de fin. Même dans le cas où une femme fiancée perdrait son mari promis avant le mariage, l'homme avec lequel cette fille va se marier doit tuer la poule de *kila maanna*, qui lui autorise de prendre cette femme comme héritage du défunt. Et il sera toujours considéré en coutume Jɔ, comme un célibataire avant qu'il ne se marie avec une autre femme (sa propre femme fiancée). Car, la femme prise par héritage n'est pas traitée comme une femme mariée.

Dans les temps anciens, au cas où le défunt n'avait pas de petit frère dans la famille, la veuve pouvait revenir à un grand frère ou même à un fils de sa coépouse. Tout cela explique combien le mariage est solide. Et le même sacrifice *kila maanna* est offert pour la reconnaissance.

5 Conclusion

Nous avons essayé d'avoir une vue globale, dans ce présent document, au sujet de la mort et les funérailles dans le milieu Jɔ. Par rapport au sujet, un bon nombre d'aspects concernés sont examinés.

A partir de la manière de traiter la mort et le mort par les Jɔ, nous pouvons nous rendre compte combien leur vie sur cette terre est liée à celle des ancêtres. Parce que les morts sont toujours vivants quelque part ailleurs (au village des morts), ils surveillent ceux qui sont encore en vie. A cause de ce concept de la mort, d'une part, les Jɔ craignent le mécontentement des ancêtres qui peuvent provoquer les malheurs dans la famille. Ceci leur demande des sacrifices dans beaucoup de cas dont la plupart des raisons sont d'apaiser la colère des morts. D'autre part, les Jɔ considèrent aussi la bénédiction de la part des ancêtres. Ceci peut être une raison des sacrifices rendus aux ancêtres également. L'honneur et la crainte envers des ancêtres coexistent dans le cœur.

D'après la manière de considérer les causes de la mort comme conséquence de la vie sur cette terre, une bonne conscience et de bons comportements sont toujours respectés par le peuple Jɔ.

Ainsi on caractérise les types de mort selon ce critère. Ceci dit que les Jō tiennent compte de l'importance de bonnes conduites pendant leur vie en vue d'avoir une mort respectueuse.

Les Jō regardent la mort comme une vie continue dans un autre univers invisible. On ne voit pas une vraie rupture de la vie d'une personne à cause de la mort qui lui est atteinte. On pense que cette personne va continuer à vivre quelque part ailleurs avec d'autres qui sont déjà morts. C'est pourquoi, dans la coutume Jō, il est si important d'observer rigoureusement tous les processus funéraires afin que la personne morte puisse bien partir et arriver à cet autre monde. Au cas où ce rite ne s'applique pas strictement, cette personne ne pourrait pas se reposer à sa place du monde des morts. Tous les rites funéraires comportent énormément de sens du respect envers la personne morte, aussi tous les gestes de chaque rite portent leurs sens spécifiques en faveur du mort.

D'autre part, puisqu'il s'agit des affaires familiales, toutes les familles peuvent se réunir à cause de ces rites, pour exprimer leurs condoléances et s'encourager les uns les autres. Ceci apporte, en fin de compte, une grande réunion familiale pour garder la solidarité.

En laissant des questions que nous n'avons pas développées plus profondément pour une autre occasion de la recherche, nous souhaitons tout de même que ce travail serait bénéfique pour ceux qui font des recherches pareilles. Nous voulons aussi rendre un grand remerciement à M.

Wiesmann qui nous a beaucoup aidés en tant que conseiller.

6 Bibliographies

Références :

GHASARIAN, Christian. 1996. *Introduction à l'étude de la parenté*. Paris: Seuil.

HILL, Harriet éd. 1997 (version française). *Petit guide d'anthropologie*. Département d'anthropologie de la SIL en Afrique.

LABURTHE-TOLKA, Philippe et Jean-Pierre WARNIER. 1993. *Ethnologie Anthropologie*. Paris: PUF.

Personnes de ressources :

DJILLA, Mama L. -- linguiste.

OUATTARA, Gnompian (décédée en 2002) -- la plus vieille femme du village.

OUATTARA, Lamine -- notable Jo à Koura qui connaît tous les secrets du grand balafon (le *saaba*, instrument de musique Samogho)

SOGODOGO, Madjéné aidée par Awa OUATTARA (décédée en 2003) -- vieilles femmes à Koura.